

de Corinne Deloy

Analyse
1 mois avant
le scrutin

Le président sortant Nicolas Sarkozy et le socialiste François Hollande sont au coude-à-coude pour le premier tour de l'élection présidentielle française

Le 22 avril prochain, près de 45 millions d'électeurs français sont appelés aux urnes pour le 1er tour de l'élection présidentielle. Le chef de l'Etat sortant, Nicolas Sarkozy (Union pour un mouvement populaire, UMP), a annoncé, le 15 février dernier qu'il était candidat à sa propre succession. Selon les enquêtes d'opinion, François Hollande (Parti socialiste, PS) est son principal adversaire. Les deux hommes, au coude-à-coude dans les enquêtes d'opinion pour le 1er tour, devraient arriver en tête le 22 avril et s'affronter lors du 2e tour qui aura lieu deux semaines plus tard, soit le 6 mai prochain.

L'élection présidentielle sera suivie, les 10 et 17 juin, par des élections législatives qui permettront de renouveler les 577 membres de l'Assemblée nationale, chambre basse du Parlement.

Le système politique français

Depuis 1962, le président de la République française est élu au suffrage universel direct au scrutin majoritaire à deux tours. Si aucun des candidats ne recueille la majorité absolue des suffrages lors du 1er tour, un 2e tour est organisé 2 semaines après. Tout candidat à la magistrature suprême doit impérativement être âgé de 23 ans minimum et présenter au moins 500 signatures provenant d'élus (parlementaires, conseillers régionaux, conseillers généraux, maires) issus d'au moins 30 départements ou collectivités d'outre-mer sans que plus d'un dixième d'entre eux ne soient élus d'un même département.

Chef des armées, le président de la République française est le détenteur du pouvoir exécutif. Il nomme le Premier ministre et met fin à ses fonctions sur présentation par celui-ci de la démission du gouvernement. Le chef de l'Etat promulgue les lois ; sur proposition du gouvernement ou des deux chambres du parlement, il peut soumettre une loi ou une ratification de traité à référendum. Après consultation du Premier ministre et des présidents des deux chambres, le président de la République peut également prononcer la dissolution de l'Assemblée nationale, chambre basse du parlement.

Le 19 mars dernier, le Conseil constitutionnel a dressé la liste des dix personnalités politiques, soit deux de moins que lors du scrutin des 22 avril et 6 mai 2007, officiellement candidates à l'élection présidentielle :

- Nicolas Sarkozy (Union pour un mouvement populaire, UMP), 57 ans, président de la République sortant ;
- François Hollande (Parti socialiste, PS), soutenu par le Parti des radicaux de gauche (PRG) et le Mouvement républicain et citoyen (MRC). Agé de 57 ans, François Hollande a été Premier secrétaire du Parti socialiste de 1997 à 2008 et maire de Tulle de 2001 à 2008. Il est actuellement député de la Corrèze et président du Conseil général de ce même département. Le candidat de la gauche a été investi par le PS le 21 octobre dernier, après avoir remporté, avec 56,57% des suffrages le 16 octobre 2011 l'élection primaire qui l'avait opposée à Martine Aubry (PS), Ségolène Royal (PS), Manuel Valls (PS), Arnaud Montebourg (PS) et Jean-Michel Baylet (PRG) ;
- François Bayrou (Mouvement démocrate, MoDem), 60 ans, est député des Pyrénées-Atlantiques et ancien ministre de l'Education nationale (1993-1997) des gouvernements d'Edouard Balladur (Rassemblement pour la République, RPR) et d'Alain Juppé (RPR). Candidat à l'élection présidentielle des 21 avril et 5 mai 2002, il avait recueilli 6,83% des

suffrages au 1er tour ; cinq ans plus tard lors du scrutin des 22 avril et 6 mai 2007, il était arrivé en 3e position et avait obtenu 18,57% au 1er tour ;

- Marine Le Pen (Front national, FN), 43 ans, est présidente du Front national (FN). Conseillère régionale du Nord-Pas-de-Calais, elle est également députée européenne ;
- Jean-Luc Mélenchon (Front de gauche, FG), 60 ans, est député européen. Co-président du Parti de gauche (PG), lequel forme avec le Parti communiste français (PCF) le Front de gauche, il a été ministre de l'Enseignement professionnel (2000-2002) dans le gouvernement du Premier ministre (1997-2002) Lionel Jospin (PS) ;
- Eva Joly (Europe écologie-Les Verts, EELV), 68 ans, est ancienne magistrate et actuelle députée européenne ;
- Nathalie Arthaud (Lutte ouvrière, LO), 42 ans, professeur d'économie et de gestion et porte-parole du parti d'extrême gauche, Lutte ouvrière ;
- Philippe Poutou (Nouveau Parti anticapitaliste, NPA), 45 ans, désigné le 25 juin 2011 candidat par 67% des suffrages exprimés lors de la conférence nationale du parti ;
- Nicolas Dupont-Aignan (Debout la République, DLR), 51 ans, ancien membre de l'UMP et candidat de la droite souverainiste ;
- Jacques Cheminade (Solidarité et Progrès, S&P), 70 ans a été candidat à l'élection présidentielle des 23 avril et 7 mai 1995 où il avait recueilli 0,28% des suffrages ;

Les deux « grands » candidats

Fiscalité, emploi, pouvoir d'achat, les thèmes économiques sont cette année au cœur de la campagne de l'élection présidentielle française. Le 13 janvier, l'agence Standard and Poor's dégradait la note de la France (et de neuf autres pays de la zone euro) d'un cran (de AAA à AA+). La situation économique est difficile : le pays est endetté (1 740 milliards € de dette publique, soit 85% du PIB) et compte 9,8% de chômeurs (chiffre de décembre 2011). Il y a cinq ans, Nicolas Sarkozy a été élu à la tête de l'Etat sur un programme centré sur trois grandes idées : la flexibilité de l'économie, l'augmentation de la croissance et la remise en ordre les finances publiques. La crise économique internationale a toutefois obligé le président français à modifier sa politique dans un sens moins libéral et plus volontariste et colbertiste. Plusieurs réformes ont vu le jour durant le quinquennat de Nicolas Sarkozy, notamment la défiscalisation des heures supplémentaires, la mise en place du bouclier fiscal, la ré-

forme de la retraite, celle de la fonction publique et celle de l'autonomie des universités. D'autres sont restées dans les cartons en partie en raison de la conjoncture difficile.

François Hollande

Vainqueur de l'élection primaire de la gauche avec 56,57% des suffrages devant Martine Aubry (43,43% des voix) le 16 octobre dernier, François Hollande est investi candidat à l'élection présidentielle cinq jours plus tard. Après une fin d'année où il paraît en retrait et déclare vouloir prendre son temps, au point d'inquiéter certains des ses partisans, François Hollande prononce son premier grand discours de campagne au Bourget le 22 janvier. Il s'en prend alors au monde de la finance. « *Mon véritable adversaire, il n'a pas de nom, pas de visage, pas de parti. Il ne présentera jamais sa candidature et pourtant il gouverne. Cet adversaire, c'est le monde de la finance* » a déclaré le candidat socialiste qui a ensuite fait plusieurs propositions : la séparation des activités des banques d'investissement de celles des établissements qui réalisent des opérations spéculatives ; l'interdiction pour les banques françaises d'exercer dans les paradis fiscaux ; la suppression des stock options (sauf pour les entreprises naissantes et les bonus encadrés) et l'établissement d'une taxe sur les transactions financières, une idée également défendue par le président sortant, Nicolas Sarkozy.

Le 26 janvier, le candidat socialiste a présenté ses *Soixante engagements pour la France*. Parmi ceux-ci, on trouve la création de 60 000 postes dans l'Education nationale sur 5 ans, la création d'un contrat de génération (soit l'embauche en contrat à durée indéterminée de jeunes accompagnés par un salarié plus expérimenté qui sera ainsi maintenu dans l'emploi jusqu'à son départ en retraite) ; une grande réforme fiscale avec la fusion de l'impôt sur le revenu et de la CSG ; la création d'une tranche supplémentaire de 45% pour les revenus supérieurs à 150 000 € et la refonte de l'impôt sur les sociétés au profit de ces entreprises. François Hollande propose également la création de 150 000 emplois d'avenir à l'attention des jeunes (le programme adopté par le PS en prévoyait 300 000) ; l'introduction d'une dose de proportionnelle pour les élections législatives et le droit de vote aux élections locales aux étrangers résidant en France. Enfin, il affirme qu'en cas de victoire à l'élection présidentielle, il renégociera le traité européen de discipline budgétaire signé le 2 mars dernier par 25 des 27 Etats membres

de l'Union (sauf le Royaume-Uni et la République tchèque) auquel il souhaite adjoindre au texte un Pacte de responsabilité, de gouvernance et de croissance.

Nicolas Sarkozy

Le président sortant avait souhaité entrer en campagne le plus tardivement possible moins pour conserver le suspense que pour préserver l'intégrité de la stature que lui confère sa position de chef de l'Etat et pour apparaître le plus longtemps possible comme un président qui agit et qui protège. Nicolas Sarkozy a convoqué le 18 janvier un sommet social pour l'emploi avec l'ensemble des partenaires sociaux. Le 29 janvier, il a annoncé la mise en application, dès le 1er octobre 2012, d'une TVA dite sociale fixée à 21,2% (soit 1,6 point d'augmentation par rapport à la TVA actuelle), représentant un transfert de 13 milliards € pour financer la protection sociale, notamment celle dévolue à la politique familiale. En contrepartie, il a institué, afin de doper la croissance économique, une baisse des charges patronales des entreprises qui seront exonérées de la totalité des cotisations patronales familiales pesant sur les salaires les plus faibles (de 1,6 à 2,1 fois le SMIC) et une hausse de 2 points de la CSG sur les revenus financiers. Il a également déclaré qu'une taxe sur les transactions financières (à hauteur de 0,1%) serait introduite en août prochain et que les 35 heures hebdomadaires de travail et le niveau des salaires pourront être renégociées avec l'accord d'une majorité des salariés afin d'augmenter le temps de travail quand la conjoncture le demande. Enfin, il a annoncé l'obligation qui sera faite à toute entreprise d'au moins 250 salariés d'engager au moins cinq jeunes en alternance ou en apprentissage.

Les pressions de son entourage, le risque d'une montée du Front national, la consolidation lente mais régulière de son principal adversaire socialiste François Hollande et les mauvais sondages ont finalement convaincu Nicolas Sarkozy de déclarer sa candidature plus tôt qu'il ne le souhaitait. « *Ne pas solliciter un nouveau mandat reviendrait à un abandon de poste, ce serait comme un capitaine qui quitte le navire* » affirme-t-il le 15 février dernier lors de son annonce officielle sur la chaîne de télévision TF1.

Sous le slogan *La France forte*, Nicolas Sarkozy se veut le « président du peuple » auquel il souhaite redonner la parole, notamment en appelant au référendum en cas de blocage. « *Le référendum, c'est l'esprit même de*

la Ve République. Ceux qui pensent qu'il est populiste de se tourner vers le peuple trouvent au fond d'eux-mêmes que le peuple n'est pas assez raisonnable, pas assez intelligent pour qu'on lui demande son avis » a-t-il affirmé.. Son programme est ancré à droite et met en avant les valeurs de travail, de responsabilité et d'autorité. Il pourfend l'assistanat et propose d'organiser une consultation populaire sur le conditionnement de la perception de l'allocation chômage avec le fait de se former. « *L'indemnisation ne sera pas une allocation que l'on touche passivement mais la rémunération versée à chaque demandeur d'emploi en contrepartie de la formation qu'il devra suivre* » a-t-il déclaré. Le chef de l'Etat sortant souhaite également obliger les bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), revenu minimum soumis à l'obligation de rechercher un travail, à effectuer sept heures de travail d'intérêt général par semaine (rémunérées au SMIC). Il a annoncé qu'il souhaitait interdire les retraites-chapeaux (financées intégralement par l'entreprise et exonérées de cotisations sociales) et les parachutes dorés (indemnités versées lors du départ d'un dirigeant d'une société) et soumettre le niveau de rémunérations des dirigeants des grandes entreprises à l'assemblée générale des actionnaires.

Au contraire de son rival socialiste, Nicolas Sarkozy n'a pas encore présenté son programme pour le quinquennat à venir mais il a égrené les mesures qu'il désire voir appliquer. Ainsi, il a proposé d'exonérer les entreprises de charges sociales pour l'embauche d'un chômeur de plus de 55 ans en CDI ou en CDD d'une durée d'au moins six mois, une aide permanente et limitée au plafond de la Sécurité sociale (36 000 € de salaire brut).

Le président sortant, qui insiste régulièrement sur la gravité de la crise économique internationale qui a touché la France (« *Je ne prétendrai jamais que nous avons tout réussi mais je veux dire que nous avons échappé à une catastrophe* » a-t-il déclaré le 19 février), souhaite poursuivre sur la voie du redressement des finances publiques et a mis en avant la nécessité de poursuivre les réformes afin que la France puisse conserver son modèle social. Le 11 mars, lors d'un meeting à Villepinte,, il a proposé de mettre en place un Buy European Act (Achetez européen) sur le modèle du Buy American Act, mesure de protection des produits fabriqués aux Etats-Unis et des entreprises américaines datant de 1933. « *Le libre-échange, oui ; la concurrence déloyale, non* » a-t-il souligné, il veut imposer à toutes les administrations de l'Union européenne et des Etats membres de travailler

Election présidentielle en France 22 avril et 6 mai 2012

uniquement avec les entreprises issues de pays européens et établir des règles de réciprocité qui permettraient de mettre en place des mesures de rétorsion aux pays qui mettraient des freins aux exportations européennes. Les commissaires européens respectivement en charge du Marché intérieur (Michel Barnier) et du Commerce (Karel De Gucht) préparent actuellement une proposition obligeant certains pays à ouvrir leurs marchés publics sous peine d'être exclus de certains marchés européens.

Le 11 mars, Nicolas Sarkozy a indiqué qu'il souhaitait réviser les accords de Schengen qui régulent les conditions d'entrée et la libre circulation au sein des pays signataires. « *Il faut un gouvernement politique de Schengen comme il y a désormais un gouvernement de la zone euro. Il faut une discipline commune dans les contrôles aux frontières (...) Il faut pouvoir sanctionner, suspendre ou exclure de Schengen un Etat défaillant (...) Il faut une convergence renforcée en matière de droit des étrangers et de droit d'asile* » a-t-il affirmé. Le président sortant a déclaré que si l'Union européenne n'évoluait pas dans ce sens dans les douze mois à venir, « *la France suspendrait sa participation aux accords* ». Une déclaration quelque peu irréaliste, ces derniers étant intégrés dans les traités de l'Union depuis 1997. Sur Schengen, Bruxelles travaille également à une réforme. En outre, la Commission européenne a rappelé que les solutions apportées aux problèmes de gouvernance devaient être communautaires.

Les autres candidats

Elue à la tête du Front national le 16 janvier 2011 lors du congrès de son parti à Tours, Marine Le Pen devenait ipso facto la candidate du FN à l'élection présidentielle. Sa candidature a été validée le 16 mai 2011 par le bureau politique du FN. Son projet présidentiel, qu'elle a présenté le 19 novembre 2011, se veut antilibéral et antimondialiste. Pour désendetter la France, Marine Le Pen préconise la sortie de la France de l'euro (avec à la fois le retour au franc et la transformation de l'euro en monnaie commune sur le modèle de l'ECU), une proposition qu'elle souhaite soumettre à référendum, et la mise en place de mesures protectionnistes « raisonnées » (instauration de taxes sur les marchandises et les services importés). Elle défend une hausse des dépenses publiques (augmentation des budgets de la police, de la justice et de la recherche, développement des infrastructures, aides aux PME, hausse de 200 € des salaires inférieurs à 1,4 fois le SMIC par une exonération des charges sociales). Enfin, Elle souhaite réduire fortement le nombre d'immigrés entrant (légalement) dans l'Hexagone et rapatrier la totalité des clandestins.

Candidat du Mouvement démocrate (MoDem), François Bayrou est parti très tôt en campagne électorale. Le centriste, dont le parti a souffert dans les scrutins (législatif,

régional, cantonal) des 5 dernières années, a connu une traversée du désert. Comme il y a cinq ans, il se veut le seul candidat véritablement antisystème et aime à rappeler qu'il est le premier à avoir mis en garde contre l'ampleur de l'endettement de l'Etat, ce qui, affirme-t-il, démontre qu'il tient un « *discours de vérité* ». En lutte contre le bipartisme, il entend construire une nouvelle démocratie et a choisi de mener campagne sur le « *produire français* ».

François Bayrou appelle également à une refondation de l'Europe, en demandant l'élection au suffrage universel d'un leader européen qui pourrait incarner l'Union qui, a-t-il déclaré en faisant allusion au couple Angela Merkel-Nicolas Sarkozy, « *ne se dirige pas à deux* ». Pro-européen de toujours, il est favorable à la règle d'or, soit l'inscription dans la Constitution d'une limite au déficit public du pays, et s'est prononcé pour une politique commune de croissance, d'équipement, d'innovation portée par une autorité légitime (élue). Il est en revanche opposé à l'idée d'une renégociation du traité européen de discipline budgétaire du 2 mars que défend le candidat socialiste François Hollande.

Le retrait d'Hervé Morin (Nouveau centre, NC) et la décision de Jean-Louis Borloo (Parti radical) de renoncer à se présenter à l'élection présidentielle laissent le champ libre à François Bayrou même si l'espace du centre en France reste fragmenté.

Pour la première fois depuis 1974, le Parti communiste français (PCF) ne présente pas de candidat à l'élection présidentielle. Il soutient le député européen Jean-Luc Mélenchon qui représente le Front de gauche, qui rassemble son parti, le Parti de gauche, et le PCF. L'homme aime à se définir comme l'héritier du socialisme historique porté par l'ancien chef de l'Etat (1981-1995) François Mitterrand (PS). Tribun de talent et représentant de la « *gauche révolutionnaire* » (qui s'oppose à la « *gauche réformiste* » de François Hollande), Jean-Luc Mélenchon n'est pas exempt de propos populistes comme en témoigne le titre de son dernier ouvrage *Qu'ils s'en aillent tous*. Il en appelle à une « *nouvelle prise de la Bastille* » et à « *l'insurrection civique* ». Anticapitaliste, il se pose en défenseur des services publics (il propose l'embauche de 800 000 personnes dans la fonction publique), défend un salaire minimum à 1 700 €, le remboursement à 100% des dépenses de santé, le blocage des loyers et la retraite à 60 ans à taux plein. Pour financer toutes ces mesures, il a sa solution : « *faire payer les riches et les banques* ». Jean-Luc Mélenchon a déclaré qu'il se désisterait au 2e tour en faveur du candidat de gauche le mieux placé.

Vainqueur de l'élection primaire des écologistes avec 58,16% des suffrages devant Nicolas Hulot (41,34% des voix) le 12 juillet 2011, Eva Joly a été investie candidate d'Europe écologie-Les Verts à l'élection présidentielle. La députée européenne a connu un début de campagne difficile. Quasiment

inaudible, elle a pâti du fait que le thème du nucléaire, au cœur de l'actualité à la suite de l'accident à la centrale nucléaire de Fukushima Daiichi au Japon le 11 mars 2011, a été détrôné par les questions d'emploi et de maintien du pouvoir d'achat. Mais les écologistes ont toujours eu des difficultés avec l'élection présidentielle, un scrutin personnalisé à l'extrême dans lequel les Verts, souvent porteurs d'idées novatrices et qui aiment à jouer collectif, sont peu à l'aise.

Alors que les candidats d'extrême gauche avaient recueilli 10,44% des suffrages lors du 1er tour de l'élection présidentielle de 2002 et encore 5,75% des voix cinq ans plus tard, Nathalie Arthaud et Philippe Poutou sont à la peine dans les enquêtes d'opinion où ils ne totalisent au mieux qu'à peine 2% des intentions de vote.

Les tueries de Montauban et Toulouse, tournant de la campagne présidentielle ?

Alors que la campagne électorale débutait officiellement le 20 mars dernier, plusieurs événements tragiques ont suspendu le temps politique. L'assassinat d'un militaire à Toulouse le 11 mars dernier, puis de deux autres quatre jours plus tard à Montauban et enfin celui de quatre personnes (dont trois enfants) devant une école de confession juive à Toulouse le 19 mars ont créé une onde de choc en France. Quelques jours plus tard, un tueur présumé, Mohamed Merah, jeune Français de 23 ans, islamiste radical ayant agi seul (selon les premières constatations), a été identifié. Celui-ci a finalement été abattu par le RAID (corps d'élite de la police française) après 32 heures d'assaut et de négociations autour de son domicile. La tuerie a profondément bouleversé le pays même s'il est trop tôt pour savoir quelles en seront les conséquences politiques. « *Ce sont nos enfants. C'est la France tout entière qui a été touchée (...)* Il faut tout faire pour que les actes antisémites et le racisme amènent une réponse commune et ferme de toute la République » a déclaré Nicolas Sarkozy. « *Ce n'est pas une école, des juifs, une ville qui ont été touchés. C'est la France tout entière. Et c'est donc la République, dans ce qu'elle a de plus grand, de plus fort, son unité, qui doit répondre face à cette barbarie* » a souligné François Hollande. « *Tous les Français sont atteints et blessés par cette folie meurtrière qui prend des visages différents* » a indiqué François Bayrou.

Après la mort du tueur, la campagne électorale a repris mais le ton en a été modifié. Les questions de la sécurité et de la lutte contre le terrorisme comme celle de l'islamisme radical, ou plus largement de la place de l'islam en France, pourraient bien se retrou-

ver au centre du débat politique. Le président sortant Nicolas Sarkozy a déjà fait trois propositions. « *Désormais, toute personne qui consultera de manière habituelle des sites internet qui font l'apologie du terrorisme ou qui à la haine et à la violence sera punie pénalement (...)* Toute personne se rendant à l'étranger pour y suivre des travaux d'endoctrinement, des idéologies conduisant au terrorisme, sera punie pénalement » a-t-il déclaré. Il a également annoncé que « *la propagation et l'apologie d'idéologies extrémistes seront réprimées par un délit figurant au code pénal avec les moyens qui sont déjà ceux de la lutte antiterroriste* ». François Hollande a estimé qu'il n'y avait « *pas forcément besoin de nouvelle loi pour renforcer la sécurité* » mais qu'il était indispensable de « *renforcer les moyens* » qui étaient alloués à celle-ci. Chacun des candidats veille toutefois à ne pas donner l'impression de « récupérer » la tragédie ou de l'utiliser à son profit, une position qui serait particulièrement mal vue par les Français.

Selon la dernière enquête d'opinion réalisée par l'institut BVA et publiée le 22 mars dernier, François Hollande arriverait en tête du 1er tour le 22 avril prochain. Avec 29,5% des suffrages, il devancerait le chef de l'Etat sortant Nicolas Sarkozy qui recueillerait 28% des voix. Le candidat du Front de gauche, Jean-Luc Mélenchon arriverait en 3e position avec 14% des suffrages. Marine Le Pen obtiendrait 13% des voix et François Bayrou 12% des suffrages. Les 5 autres candidats recueilleraient moins de 5% des voix. Un sondage de l'institut CSA met pour sa part le président de la République sortant Nicolas Sarkozy en tête des intentions de vote avec 30% des suffrages au 1er tour, devant François Hollande (28%). Dans cette enquête d'opinion, la leader du FN arrive en 3e position avec 13,5% des voix devant François Bayrou et Jean-Luc Mélenchon (13% chacun). Les autres candidats recueillent moins de 5% des suffrages.

Le candidat du PS François Hollande reste cependant largement favori pour le 2e tour de scrutin du 6 mai prochain.

Contraints par la situation économique et ne bénéficiant pas d'une forte popularité, les deux principaux candidats ont semblé jusqu'à éviter le véritable débat et ont fait douter de leur projet politique. Dans un sondage réalisé par l'institut Ipsos et publié le 7 mars, les Français jugeaient la campagne électorale « *peu intéressante* » et déploraient le fait que les problèmes les plus importants à leurs yeux (emploi, pouvoir d'achat, école, logement, retraite) ne soient pas suffisamment abordés.

Rappel des résultats de l'élection présidentielle des 22 avril et 6 mai 2007 en France

Participation : 83,77% au 1er tour et 83,97% au 2e tour

Candidats	Nombre de voix obtenues (1er tour)	Pourcentage des suffrages recueillis (1er tour)	Nombre de voix obtenues (2e tour)	Pourcentage des suffrages recueillis (2e tour)
Nicolas Sarkozy (Union pour un mouvement populaire, UMP)	11 448 663	31,18	18 983 138	53,06
Ségolène Royal (Parti socialiste, PS)	9 500 112	25,87	16 790 440	46,94
François Bayrou (Union pour la démocratie française, UDF)	6 820 119	18,57		
Jean-Marie Le Pen (Front national, FN)	3 834 530	10,44		
Olivier Besancenot (Ligue communiste révolutionnaire, LCR)	1 498 581	4,08		
Philippe de Villiers (Mouvement pour la France, MPF)	818 407	2,23		
Marie-George Buffet (Parti communiste français, PCF)	707 268	1,93		
Dominique Voynet (Les Verts)	576 666	1,57		
Arlette Laguiller (Lutte ouvrière, LO)	487 857	1,33		
José Bové (indépendant)	483 008	1,32		
Frédéric Nihous (Chasse, pêche, nature et traditions, CPNT)	420 645	1,15		
Gérard Schivardi (Parti des travailleurs, PT)	123 540	0,34		

Source : Conseil constitutionnel http://www.interieur.gouv.fr/sections/a_votre_service/elections/actualites/11913079182440/downloadFile/attachedFile_3/CC_25_avril_07_resultats_prsd.pdf?nocache=1179128471.09
http://www.interieur.gouv.fr/sections/a_votre_service/elections/actualites/11913079182440/downloadFile/attachedFile_5/CC_10_mai_2007_proclamation_resultats.pdf?nocache=1179128566.57

L'écart entre François Hollande et Nicolas Sarkozy s'est resserré au 1er tour mais le candidat socialiste est toujours donné vainqueur au 2e tour

45 millions de Français sont appelés aux urnes le 22 avril prochain pour le premier tour de l'élection présidentielle pour lequel 10 candidats sont en lice :

- Nicolas Sarkozy (Union pour un mouvement populaire, UMP), président de la République sortant ;
- François Hollande (Parti socialiste, PS), ancien Premier secrétaire du Parti socialiste (1997-2008) ;
- François Bayrou (Mouvement démocrate, MoDem), député des Pyrénées-Atlantiques et ancien ministre de l'Education nationale (1993-1997) ;
- Marine Le Pen (Front national, FN), députée européenne ;
- Jean-Luc Mélenchon (Front de gauche, FG), co-président du Parti de gauche (PG), lequel forme avec le Parti communiste français (PCF) le Front de gauche, et député européen ;
- Eva Joly (Europe écologie-Les Verts, EELV), ancienne magistrate et actuelle députée européenne ;
- Nicolas Dupont-Aignan (Debout la République, DLR) ; député
- Nathalie Arthaud (Lutte ouvrière, LO) ;
- Philippe Poutou (Nouveau Parti anticapitaliste, NPA) ;
- Jacques Cheminade (Solidarité et Progrès, S&P).

J-7
7 jours avant
le scrutin

A une semaine du scrutin, l'écart entre le président de la République sortant Nicolas Sarkozy et son challenger socialiste François Hollande s'est resserré même si ce dernier est toujours donné vainqueur au 2e tour qui aura lieu deux semaines après le 22 avril, soit le 6 mai prochain. La candidate populiste (de droite) du Front national (FN), Marine Le Pen, et le populiste (de gauche) Jean-Luc Mélenchon (Front de gauche, FG) se disputent la 3e place.

Les dernières enquêtes d'opinion mettent en avant le risque d'une faible participation au 1er tour. Un sondage publié le 1er avril dernier par l'institut IFOP évalue l'abstention à 32%, soit un niveau record dans l'histoire électorale française.

Dettes, déficit public, une campagne de chiffres

L'état des finances publiques reste l'un des sujets centraux de la campagne électorale. Le programme du président de la République sortant Nicolas Sarkozy prévoit de ramener les comptes de la France à l'équilibre en 2016, celui

de son rival du PS en 2017. Pour ce faire, le candidat de l'UMP veut augmenter les recettes de 40 milliards €, dont 32 milliards via des réductions de niches fiscales ont déjà été votés par le parlement, et réduire les dépenses de 70 milliards €. Le redressement de la France passe donc aux trois quarts par la réduction des dépenses pour le chef de l'Etat sortant au contraire de ce que propose son adversaire socialiste. Nicolas Sarkozy souhaite voir la règle d'or, soit l'inscription dans la Constitution de l'engagement du pays à respecter l'objectif d'équilibre du budget des administrations publiques et la limitation de son déficit structurel à 0,5% de son PIB (1% pour les pays dont la dette est inférieure à 60% du PIB), votée dès l'été et répète que les socialistes français sont les seuls en Europe à ne pas avoir pris cet engagement qui fait partie du pacte budgétaire européen, appelé traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance, voté par 25 des 27 Etats membres de l'Union européenne sauf le Royaume-Uni et la République tchèque) le 2 mars dernier.

Nicolas Sarkozy prévoit de poursuivre sa politique de réduction du nombre de fonctionnaires en y associant les grandes collectivités locales (régions, départements et villes de plus de 30 000 habitants) qui ne devront plus remplacer un fonctionnaire sur deux partant à la retraite (elles continuent à recruter). Il propose l'établissement d'un impôt forfaitaire sur les bénéfices (mondiaux, au moins dans un premier temps) des grandes entreprises cotées au CAC 40 (qui devrait rapporter 2,3 milliards €) et d'une taxe sur les exilés fiscaux qui devrait faire entrer 500 à 700 millions € par an dans les caisses de l'Etat. Le président de la République sortant souhaite également élargir la taxe sur les transactions financières et augmenter les impôts des géants de l'Internet comme celui des personnes qui louent un logement.

Le déficit public de la France s'est élevé à 103 milliards € l'an passé, soit 5,2% du PIB au lieu de 5,7% en 2010. Nicolas Sarkozy a souligné que la diminution du déficit public d'une année sur l'autre constituait une première dans le pays. « Pour la première fois depuis 1960, la dépense publique dans son ensemble a été stabilisée en volume. Pour la première fois depuis 1945, les dépenses de l'Etat hors charge de la dette et pensions ont baissé » s'est félicité le Premier ministre François Fillon (UMP). La dette publique (environ 1 700 milliards €) a en revanche augmenté : elle est passée de 82,3% en 2010 à 85,8% l'an dernier alors que le gouvernement tablait sur 84,9%. Les prélèvements obligatoires ont cru, passant de 42,5% en 2010 à 43,8% en 2011, là encore un chiffre supérieur à celui attendu (43,7%). Les dépenses publiques ont chuté passant de 56,6% (2010) à 55,9% en 2011, un résultat meilleur que prévu (56,3%). La moyenne des dépenses publiques dans les pays de l'Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE) s'établit à 43%.

François Hollande veut réformer la fiscalité en annulant 29 milliards de niches fiscales (plafonnement des niches fiscales à 10 000 € par an) et en relevant de 41% à 45% la tranche supérieure de l'impôt sur le revenu. Le candidat socialiste propose également trois taux d'imposition pour les entreprises (le premier, faible, de 15% pour les petites entreprises : le deuxième, de 30% pour les sociétés moyennes et le

troisième, de 35%, pour les entreprises les plus importantes) ainsi que la fin de l'exonération fiscale des heures supplémentaires.

Selon l'enquête d'opinion réalisée par l'institut Viavoice et publiée le 28 mars dernier dans le quotidien économique Les Echos et le sondage de l'institut BVA du 27 mars, l'emploi constitue l'enjeu prioritaire de la campagne de l'élection présidentielle pour plus de la moitié des Français (52%). 42% citent le pouvoir d'achat, 27% les questions de santé publique, 24% les déficits publics et 23% les questions d'insécurité. Pour les électeurs cependant, les déficits publics sont le sujet dont parlent le plus les candidats au scrutin, à égalité avec l'insécurité (32%) et devant l'emploi (29%), l'immigration (25%) et le pouvoir d'achat (24%).

L'hebdomadaire britannique *The Economist* a publié le 31 mars dernier une couverture remarquée en titrant sur la France du déni (*France's future. A country in denial*). Le journal reproche aux deux principaux candidats de la présidentielle – Nicolas Sarkozy et François Hollande – de ne pas préparer les Français aux réformes pourtant indispensables pour lutter contre le déficit des comptes publics. Il condamne leur attentisme face à la léthargie du pays, une attitude qui, selon la rédaction de *The Economist*, pourrait avoir des conséquences dramatiques.

Quel modèle de société ?

Nicolas Sarkozy défend un modèle économique, qualifié d'« allemand », c'est-à-dire centré sur le développement des petites et moyennes entreprises exportatrices et dynamiques positionnées sur des produits milieu de gamme. Le programme présenté par le président de la République sortant le 5 avril dernier contient 32 propositions dont la hausse du salaire net de 840 € par an pour les 7 millions de personnes qui gagnent entre 1 000 et 1 400 € par mois, une réduction de moitié de l'immigration et une confirmation du choix du nucléaire. A l'automne dernier, le Premier ministre François Fillon, comme le ministre des Affaires étrangères Alain Juppé, plaidait en faveur d'une campagne électorale centrée sur la dette et la compétitivité du pays. Mais Nicolas Sarkozy a – jusqu'à présent – choisi une autre voie : privilégier les thèmes régaliens que sont l'immigration,

la sécurité, la justice, etc., qui lui permettent, en raison de sa position de chef de l'Etat sortant, d'avoir l'avantage sur son principal adversaire « *Ceux qui pensent que l'élection se gagne sur l'économie ont tort* » a-t-il déclaré.

Nicolas Sarkozy a affirmé son souhait de réduire l'immigration légale sur le territoire français. « *Les partis extrémistes disent : nous ne voulons pas de gens différents. Moi, je dis : ceux qui viennent en France doivent suffisamment aimer la France pour parler français et connaître nos valeurs (le chef de l'Etat veut faire passer un examen de langue française aux candidats au regroupement familial). Sinon, ils ne viendront pas en France (...). Comment intégrer, comment assimiler si une vague migratoire incontrôlée vient indéfiniment réduire à néant les efforts de la République ? Nous acceptons les différences mais nous ne voulons pas changer les valeurs qui sont les nôtres, qui étaient celles de nos parents, de nos grands-parents et que nous voulons transmettre à nos enfants* » a indiqué Nicolas Sarkozy.

Après avoir proposé de mettre en place un Buy European Act (Achetez européen) sur le modèle du Buy American Act, qui réserverait une partie des commandes publiques aux petites et moyennes entreprises européennes et demandé une révision des accords de Schengen qui régulent les conditions d'entrée et la libre-circulation au sein des pays signataires, Nicolas Sarkozy a affirmé qu'il demanderait le gel de la contribution française au budget de l'Union européenne, soit, selon lui, une économie de 600 millions €. Cette demande faite par la France (mais aussi d'autres Etats membres dont le Royaume-Uni, l'Allemagne ou la Finlande) à Bruxelles est récurrente depuis plusieurs mois. La contribution de Paris à l'Union européenne s'élève à 19 milliards €, ce qui place le pays au deuxième rang des Vingt-sept. La France reçoit cependant 13 milliards € de Bruxelles, dont 9,8 milliards au titre de la Politique agricole commune (PAC).

De son côté, François Hollande poursuit sa campagne électorale en fustigeant le bilan de Nicolas Sarkozy.

Le candidat socialiste a fait de la jeunesse la grande cause de sa campagne électorale. Il propose la mise en place d'un contrat de génération (allègement de cotisations sociales pour inciter les employeurs à embaucher

des jeunes et à maintenir les plus âgés dans l'emploi : embauche en contrat à durée indéterminée de jeunes accompagnés par un salarié plus expérimenté qui sera ainsi maintenu dans l'emploi jusqu'à son départ en retraite). Le candidat socialiste veut également créer 150 000 emplois d'avenir à l'attention des jeunes et affirme que chaque jeune âgé de 16 à 18 ans déscolarisé se verra proposer une solution de formation (apprentissage ou service civique). Il souhaite également élaborer un pacte productif pour relancer la croissance dans l'Hexagone en soutenant les petites et moyennes entreprises exportatrices et innovantes.

François Hollande a indiqué qu'en cas de victoire le 6 mai prochain, il entrerait très vite en fonction. Il a décliné plusieurs mesures qu'il souhaite mettre en œuvre au tout début de son mandat : réduction de 30% de la rémunération du président de la République et des membres du gouvernement ; blocage des prix des carburants pour trois mois ; augmentation de 25% de l'allocation de rentrée scolaire ; mise en place de la retraite à 60 ans pour les personnes qui ont commencé à travailler à 18 ans et ont cotisé durant 41 années et fixation d'une échelle de 1 à 20 des rémunérations dans le secteur public.

Le candidat socialiste souhaite voir le parlement, qui sera élu le 17 juin prochain, se réunir dès le 3 juillet et ce jusqu'au 2 août. Les députés devraient voter au plus vite les réformes fiscales (suppression des niches fiscales, retour au barème précédent de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF), taxation à 75% des plus hauts revenus (à partir d'un million € annuel) et suppression de la TVA sociale (hausse de 1,6 point de l'actuelle TVA, déjà votée et censée entrer en vigueur le 1er octobre prochain)). Le responsable du projet socialiste, Michel Sapin, a déclaré le 10 avril dernier que la tranche d'imposition à 75% durerait « *aussi longtemps que le redressement des finances de la France le nécessiterait* ».

François Hollande s'efforce de créer un consensus autour de sa personne et a, ces derniers jours, multiplié les meetings avec différents leaders socialistes, Ségolène Royal, Henri Emmanuelli, Arnaud Montebourg ou encore avec l'ancien socialiste, président d'honneur du Mouvement républicain et citoyen (MRC), Jean-Pierre Chevènement. « *Je suis sérieusement de gauche et je suis pour*

Election présidentielle en France 22 avril et 6 mai 2012

une gauche sérieuse, celle qui ne décevra pas, ne déviara pas, ne se détournera pas de ses engagements » a récemment déclaré le candidat socialiste qui insiste sur le fait que « *tout se jouera au premier tour* » et en appelle régulièrement au vote utile. « *Il y a d'abord le premier tour, il est décisif. Nous devons créer la dynamique dès le 22 avril. J'appelle tous les électeurs à bien comprendre cette logique. C'est au premier tour que le mouvement se fait* » a souligné le favori des enquêtes d'opinion qui a mis en garde contre « *l'impression que tout serait joué* ». « *A force d'annoncer un résultat, on finit par ne pas le créer* » a-t-il indiqué le 13 avril dans le quotidien *Libération*.

Les deux favoris du 1er tour ont rassemblé leurs partisans le 15 avril dernier, place de la Concorde à Paris pour le président sortant Nicolas Sarkozy et sur l'esplanade du château de Vincennes, pour François Hollande. Reprenant l'expression utilisée par John Fitzgerald Kennedy, ce dernier a parlé de « *fixer une nouvelle frontière pour une nouvelle France* ». « *L'appel que je lance n'est pas seulement le rejet du candidat sortant. Ma responsabilité, elle est plus élevée. Ma responsabilité, c'est d'ouvrir un nouveau temps* » a-t-il déclaré. Le président de la République sortant a annoncé une nouvelle mesure – la généralisation du principe de la faillite civile – et fortement insisté sur sa volonté d'œuvrer pour renforcer le rôle de la Banque centrale européenne dans la relance de la croissance.

Duel pour la troisième place

Derrière les deux favoris, Jean-Luc Mélenchon et Marine Le Pen se disputent la troisième place dans les enquêtes d'opinion.

La candidate du Front national promet « *une grande surprise* » pour le 22 avril. « *Je suis persuadée que plus d'un Français sur deux ne veut pas d'un duel François Hollande-Nicolas Sarkozy. Ceux-là savent ce qu'ils doivent faire* » a-t-elle déclaré, affirmant par ailleurs que si le 2e tour opposait les deux hommes, elle ne donnerait pas de consigne de vote.

Marine Le Pen a essayé de développer les thèmes de campagne habituels de son parti après les tueries de Montauban et Toulouse (les 11 et 15 mars derniers, trois militaires et quatre personnes (dont trois enfants) de confession juive ont été assassinés par un jeune Français de 23 ans, Mohamed Merah). « *Il faut prendre sans tarder et sans faiblesse*

des mesures drastiques contre l'islam radical » a déclaré la candidate du Front national qui a promis de « *prendre toutes les dispositions nécessaires pour protéger les français de la menace islamiste* ».

Jean-Luc Mélenchon poursuit sa campagne axée à gauche. Il défend une augmentation du salaire minimum à 1 700 € (10% des salariés perçoivent le SMIC qui s'établit à 1 398 € bruts). Il propose également l'embauche de 800 000 personnes dans la fonction publique (le candidat du Front de gauche veut créer onze nouveaux services ou « *pôles publics* ») et la renationalisation d'EDF-GDF, d'Areva et de Total. « *La France est très riche. Le service public ne coûte pas cher. Ce qui coûte cher, c'est pas de service public* » a-t-il affirmé. Jean-Luc Mélenchon veut démonétiser la dette et créer neuf nouvelles tranches d'impôts dont l'une avec un taux de taxation de 100%. Notons que l'Union européenne rend les renationalisations impossibles tout comme d'ailleurs l'imposition à 100%.

Le leader populiste, qui a toujours déclaré qu'il se désisterait au 2e tour de scrutin en faveur du candidat de gauche le mieux placé, séduit les électeurs de gauche peu enthousiastes à l'idée de voter pour François Hollande et qui souhaitent peser sur le PS. Quant à l'UMP, elle espère que Jean-Luc Mélenchon va effrayer les électeurs centristes et les pousser à abandonner François Hollande pour Nicolas Sarkozy au 2e tour. S'il ne devrait pas arriver parmi les deux personnalités en tête le 22 avril prochain, Jean-Luc Mélenchon peut au moins se féliciter d'être celui qui, de l'avis des Français, fait la meilleure campagne de cette élection présidentielle. Selon une enquête d'opinion réalisée par l'institut LH2, 63% des personnes interrogées l'affirment. 57% des interviewés se prononcent pour la campagne de Nicolas Sarkozy et 54% pour celle de François Hollande.

Du côté des autres candidats, François Bayrou, troisième au premier tour de la précédente élection présidentielle du 22 avril 2007 avec 18,57% des suffrages, est en perte de vitesse et arriverait à la cinquième place. Le candidat du Mouvement démocrate affirme pourtant être le seul à « *traiter des vraies questions* » et s'insurge contre les discours de ses adversaires qui, selon lui, empêchent les Français de prendre la mesure de la gravité de la crise que traverse le pays. « *Seuls aiment le peuple ceux qui ne lui*

mentent pas. On explique aux gens que tout va bien, que la crise est derrière nous, qu'on peut dépenser » a-t-il déploré dans un entretien au quotidien Le Monde du 6 avril dernier. « La première question pour moi, c'est l'emploi, la reconstruction de la production dans notre pays » a-t-il ajouté.

François Bayrou, qui en effet a été le premier à mettre en avant la menace que le poids de la dette faisait peser sur l'économie française, continue à mettre les électeurs en garde à la fois contre les extrêmes et contre l'inanité du combat droite-gauche. « La place des extrêmes devient de plus en plus importante et dangereuse. Parce que le monde politique est coupé en deux, droite contre gauche, on a deux partis dominants : l'un de droite, l'Union pour un mouvement populaire, et l'autre de gauche, le Parti socialiste, qui sont tous deux sous la pression de leurs extrêmes. Cela entraîne des dérives extrêmement importantes dans les décisions, dans les attitudes. Il n'y a dans cette élection présidentielle qu'une proposition politique qui soit absolument à l'abri de toute pression des extrêmes, c'est celle que je propose aux Français » a-t-il souligné.

En dépit de leurs efforts et de l'ouverture, le 9 avril dernier, de la campagne officielle, les cinq autres candidats – Eva Joly (Europe écologie-Les Verts, EELV), Nathalie Arthaud (Lutte ouvrière, LO), Philippe Poutou (Nouveau Parti anticapitaliste, NPA), Nicolas Dupont-Aignan (Debout la République, DLR) et Jacques Cheminade (Solidarité et Progrès, S&P) – peinent à convaincre et restent crédités de très peu de voix par les enquêtes d'opinion (1% des suffrages à l'exception d'Eva Joly qui recueillerait 2,5% des voix).

François Hollande est en tête des intentions de vote de la dernière enquête d'opinion réalisée par l'institut Sofres pour la chaîne de télévision I télé et rendue publique le 13 avril dernier. Il recueillerait 28% des suffrages et devancerait de deux points le président sortant Nicolas Sarkozy (26%). Jean-Luc Mélenchon et Marine Le Pen se partagent la 3e place avec chacun 16% des voix. François Bayrou est crédité de 9% des suffrages et l'écologiste Eva Joly de 2,5% des voix. Les autres candidats obtiendraient 1% des suffrages ou moins. Plus d'un quart des personnes interrogées

(27%) se déclarent encore indécises. Les deux tiers des interviewés (64%) se disent en revanche certains de leur choix. François Hollande est donné gagnant au 2e tour de scrutin le 6 mai avec 56% des suffrages pour 44% des voix à Nicolas Sarkozy.

Les nombreuses propositions faites ces dernières semaines par le président de la République n'ont pas eu l'effet escompté au sein de la population. Le chef de l'Etat sortant a choisi de mettre en garde les Français contre une victoire de François Hollande qui, selon lui, entraînerait une « crise de confiance » qui conduirait rapidement la France à la faillite. « En 1981, cela avait pris deux ans. Cette fois-ci, cela prendra deux jours » a-t-il déclaré. « Si par malheur François Hollande était élu, il ne pourrait pas gouverner sans Jean-Luc Mélenchon ni sans les Verts. Une victoire de la gauche réduirait à néant notre indépendance budgétaire, énergétique, alimentaire et militaire » a souligné Jean-François Copé, secrétaire général de l'UMP, le 14 avril.

Si François Bayrou est pour les Français le candidat qui « comprend le mieux les problèmes de la France et des Français » (62%), le leader du MoDem pâtit de son image de solitaire : 24% seulement considère qu'il « a une vraie équipe pour former un gouvernement », une qualité que six Français sur dix reconnaissent en revanche au chef de l'Etat sortant (60%). Un pourcentage équivalent de Français (60%) jugent que Nicolas Sarkozy a l'étoffe d'un président pour 38% en ce qui concerne François Hollande. Ce dernier « comprend les problèmes de la France et des Français » pour 56% des personnes interrogées ; seules 36% partagent cette opinion s'agissant du chef de l'Etat sortant. Ces chiffres sont issus d'une enquête réalisée par l'institut Sofres pour I télé au début du mois d'avril.

Enfin, avec 57% d'opinions favorables, François Hollande arrive en tête du dernier palmarès des personnalités politiques qui est réalisé chaque mois par l'institut Ipsos pour l'hebdomadaire Le Point. Il devance François Bayrou (56%). Le président de la République sortant Nicolas Sarkozy recueille 40%.

Rappelons que l'élection présidentielle sera suivie, les 10 et 17 juin, par des élections législatives qui permettront de renouveler les 577 membres de l'Assemblée nationale, chambre basse du Parlement.

François Hollande et Nicolas Sarkozy s'affronteront au 2e tour de l'élection présidentielle française le 6 mai prochain

Le candidat du Parti socialiste (PS), François Hollande, est arrivé en tête du 1er tour de l'élection présidentielle française le 22 avril. Il a recueilli 28,63% des suffrages, devançant le président de la République sortant, Nicolas Sarkozy (Union pour un mouvement populaire, UMP), qui a obtenu 27,18% des voix. Pour la première fois dans l'histoire de la Ve République, un chef de l'Etat sortant échoue à arriver en tête du 1er tour du scrutin.

La candidate du Front national (FN), Marine Le Pen, est arrivée en 3e position. Avec 17,9% des suffrages, elle réalise un résultat supérieur à celui qu'avait recueilli son père Jean-Marie lors du 1er tour de l'élection présidentielle du 21 avril 2002 (16,86% des voix). La candidate du FN devance Jean-Luc Mélenchon (Front de gauche, FG) qui a recueilli 11,1% des voix, un résultat inférieur à celui que lui prédisaient les enquêtes d'opinion. De même, François Bayrou (Mouvement démocrate, MoDem) n'est pas parvenu à passer la barre des 10% et a obtenu 9,13% des suffrages.

Les autres candidats font moins de 5% des voix : Eva Joly (Europe écologie-Les Verts, EELV) 2,31% des voix, Nicolas Dupont-Aignan (Debout la République, DLR), 1,79%, Philippe Poutou (Nouveau Parti anticapitaliste, NPA), 1,15% ; Nathalie Arthaud (Lutte ouvrière, LO), 0,56% et enfin Jacques Cheminade (Solidarité et Progrès, S&P), 0,25%.

La participation a été élevée et s'est établie à 79,47%, au-dessous de celle – exceptionnelle – enregistrée le 22 avril 2007 mais parmi les plus hautes de la Ve République. Alors que l'abstention croît régulièrement depuis plusieurs années à chaque scrutin intermédiaire, l'élection présidentielle reste donc capable de mobiliser les électeurs et conserve son statut d'exception en France.

« Ce soir, je deviens par le vote des Français le candidat de toutes les forces, de ceux qui veulent tourner une page et en ouvrir une autre. Je suis aussi le candidat du rassemblement de tous les citoyens attachés à une République enfin exemplaire, soucieux de l'impartialité de l'Etat, de tous les Français qui veulent que l'intérêt général prenne le dessus » a déclaré François Hollande à l'annonce des résultats. Le socialiste s'est fixé plusieurs objectifs : « D'abord réussir une alternance qui redonne confiance. Ensuite répondre aux inquiétudes légitimes, aux colères nombreuses (chômage, précarité, amputation du pouvoir d'achat, insécurité). Ma dernière responsabilité, c'est de réorienter l'Europe sur le chemin de la croissance et de l'emploi ». Il a également exprimé sa satisfaction devant la participation et son inquiétude face au résultat du Front national : « C'est un nouveau

signal qui appelle un sursaut dans la République et une compréhension non pas des colères simplement mais de ce qui travaille notre pays dès lors qu'il n'est pas porté avec fierté sur ce qui doit l'élever et où il est parfois amoindri » a-t-il souligné.

Le candidat socialiste s'est donc voulu rassembleur et, après avoir reçu le soutien d'Eva Joly (EELV) et de Jean-Luc Mélenchon (FG), semble aborder en confiance le 2e tour le 6 mai prochain. « Grâce à vous, le changement est désormais en marche et rien ne l'arrêtera. Il dépend du peuple français et le choix est simple : continuer une politique qui a échoué avec un sortant qui a divisé ou aller vers le redressement de la France dans la justice avec un candidat qui rassemblera » a indiqué François Hollande. « Le 6 mai, je veux une victoire, une belle victoire, pour la France et son avenir » a-t-il conclu.

Avant le 22 avril, il avait déclaré : « *Il n'y a pas de place dans une élection présidentielle pour une négociation entre partis. Pas de troc, de concession, d'échanges. Je suis socialiste. J'ai à rassembler la gauche. Et à m'adresser aux Français qui veulent le changement. Je l'ai dit, il n'y aura pas de tractations ni de négociations. C'est sur le projet que j'ai présenté au 1er tour que j'irai vers les Français au 2e. En revanche, si les Français me portent au 2e tour, je m'adresserai à tous les électeurs. Chaque vote du 1er tour méritera d'être compris* ». Il a de nouveau rejeté la proposition du président de la République sortant de se retrouver autour de plusieurs débats télévisés. « *Si je suis au 2e tour, il y aura un grand débat, c'est tout* » a affirmé François Hollande. Celui-ci aura lieu le 2 mai prochain.

Le président sortant, devancé par le candidat du PS, n'est pas parvenu à créer une dynamique et, disposant de faibles réserves, se retrouve donc a priori en moins bonne position pour le 2e tour. La relative faiblesse de Jean-Luc Mélenchon ne constitue pas une bonne nouvelle pour Nicolas Sarkozy qui aura du mal à présenter François Hollande comme l'otage de la gauche radicale. En outre, le résultat élevé de Marine Le Pen témoigne de son échec, en dépit d'une campagne électorale à droite, à attirer sur son nom les électeurs du FN.

« *J'appelle tous ceux qui refusent la fuite en avant dans les dépenses publiques sans aucun contrôle et qui ne veulent pas que la France connaisse le sort de tant de nos voisins européens aujourd'hui emportés par la crise. J'accueillerai tous ceux qui souhaitent se rassembler autour de mon projet, je le ferai sans aucun esprit partisan, c'est à tout le peuple français que je veux parler* » a-t-il déclaré après l'annonce des résultats. Un véritable défi attend le président sortant pour le 2e tour : rassembler à la fois les électeurs de Marine Le Pen et ceux de François Bayrou, soit deux électorsats qui ont peu, voire pas, de points communs et donc in fine parvenir dans un même mouvement à continuer une campagne très à droite et à amorcer un recentrage.

Nicolas Sarkozy parie sur le fait qu'une nouvelle campagne s'ouvre. Il devrait également poursuivre sur le thème qu'il avait entonné, à savoir tenter de faire du scrutin un « *référendum sur François Hollande* » et instiller le doute sur la stature et la crédibilité de son adversaire et le faire apparaître comme dépourvu des compétences indispensables pour accéder à la magistrature suprême.

Marine Le Pen a réussi son pari en faisant mieux que son père Jean-Marie lors du 1er tour de l'élection présidentielle du 21 avril 2002. « *Cela m'ennuierait de faire moins que les 16,86%*

de suffrages atteints par Jean-Marie Le Pen en 2002. Ce serait un recul » avait-elle déclaré avant le 1er tour. La progression du FN est encore plus impressionnante si on la mesure en voix : Marine Le Pen a en effet recueilli 6 344 097 suffrages. Il y a dix ans, Jean-Marie Le Pen avait obtenu 4 804 713 voix au 1er tour et 5 525 032 le 5 mai 2002.

Si elle échoue à se qualifier pour le 2e tour, la candidate du FN parvient cependant à positionner son parti comme une force désormais incontournable à droite qui pourrait être un acteur important dans la perspective où Nicolas Sarkozy serait battu par François Hollande le 6 mai prochain. Le FN étend son influence sur l'ensemble du territoire français, y compris sur celles où il réalisait jusqu'alors des résultats au-dessous de sa moyenne nationale.

Le résultat de Marine Le Pen, qui s'est présentée durant toute la campagne comme la seule « *candidate antisystème* », lui permet d'envisager avec une certaine confiance les élections législatives des 10 et 17 juin prochains (Marine Le Pen sera candidate dans la 11e circonscription du Pas-de-Calais). Le FN pourrait recueillir dans de nombreuses circonscriptions des résultats lui permettant de se maintenir au 2e tour de scrutin, ce qui pourrait constituer un handicap important pour l'UMP.

Marine Le Pen ne devrait pas appeler à voter pour Nicolas Sarkozy, ni pour François Hollande le 6 mai prochain. Quant à ses électeurs, selon une enquête d'opinion réalisée par l'institut Sofres pour itélé et publiée le 13 avril dernier, la moitié (51%) se prononceraient pour Nicolas Sarkozy ; 20% choisiraient le bulletin François Hollande et 29% préféreraient l'abstention.

Révélation de la campagne présidentielle, Jean-Luc Mélenchon est certainement déçu par son résultat. Victime en partie du vote utile à gauche qui a fait se rassembler les proches de cette tendance politique autour du candidat socialiste dès le 1er tour, il a échoué notamment dans son désir de devancer Marine Le Pen. Reconnu comme un grand tribun, il a su, en articulant son discours sur les inquiétudes des Français face à la mondialisation, redonner vie à une culture politique communiste, très à gauche et protestataire. « *Le Front de gauche n'est ni à vendre, ni à acheter, ni à domestiquer* » a-t-il déclaré en appelant à voter « *pour battre Nicolas Sarkozy* » le 6 mai. Il se montre toutefois confiant quant à l'avenir de son mouvement. « *La crise du capitalisme est loin d'être finie, la crise écologique est toujours là. Je suis absolument certain qu'inéluctablement, nous serons au pouvoir avant dix ans. Notre objectif, c'est la conquête du pouvoir et la transformation radicale de la société* » a-t-il déclaré.

Election présidentielle en France 22 avril et 6 mai 2012

François Bayrou n'est pas parvenu à rééditer son résultat du 22 avril 2007 et ne sera donc pas le faiseur de roi de cette élection présidentielle. Si le leader du MoDem a régulièrement indiqué que Nicolas Sarkozy incarnait « *la division* » et François Hollande « *l'illusion* », il a cependant affirmé qu'il s'adresserait aux deux candidats du 2e tour et ferait « *un choix* » avant le 6 mai prochain.

Dans l'enquête d'opinion de la Sofres, 43% des électeurs de François Bayrou déclarent souhaiter voter pour François Hollande au 2e tour du 6 mai ; un tiers (33,5%) disent préférer Nicolas

Sarkozy et un quart (24%) envisagent de choisir l'abstention.

Après dix années de gouvernement à droite et dans un contexte de crise économique qui rend la reconduction des gouvernants sortants difficile, la France semble se préparer à l'alternance. A l'issue du 1er tour de l'élection présidentielle, François Hollande (PS) conserve sa position de favori qui est la sienne depuis le début de la campagne. Nicolas Sarkozy (UMP) ne sera cependant pas un adversaire facile et luttera sans aucun doute jusqu'au bout pour s'imposer. Une nouvelle campagne de 2e tour s'ouvre dont le débat télévisé du 2 mai sera un moment fort.

Résultats du 1er tour de l'élection présidentielle du 22 avril 2012 en France

Participation : 79,47%

Candidats	Nombre de voix obtenues (1er tour)	Pourcentage des suffrages recueillis (1er tour)
François Hollande (Parti socialiste, PS)	10.273.475	28,63
Nicolas Sarkozy (Union pour un mouvement populaire, UMP)	9.754.324	27,18
Marine Le Pen (Front national, FN)	6.421.808	17,9
Jean-Luc Mélenchon (Front de gauche, FG)	3.985.088	11,10
François Bayrou (Mouvement démocrate, MoDem)	3.275.390	9,13
Eva Joly (Europe écologie-Les Verts, EELV)	828.392	2,31
Nicolas Dupont-Aignan (Debout la République, DLR)	644.065	1,79
Philippe Poutou (Nouveau Parti anticapitaliste, NPA)	411.183	1,15
Nathalie Arthaud (Lutte ouvrière, LO)	202.562	0,56
Jacques Cheminade (Solidarité et Progrès, S&P)	89.558	0,25

Source : Ministère de l'Intérieur http://www.interieur.gouv.fr/sections/a_la_une/toute_l_actualite/actualites-elections/presidentielle-2012-tour-1

2e tour de l'élection présidentielle française entre François Hollande et Nicolas Sarkozy

J-7
7 jours avant
le scrutin du
second tour

Le 22 avril dernier, le candidat du Parti socialiste (PS), François Hollande, est arrivé en tête du 1er tour de l'élection présidentielle française en obtenant 28,63% des suffrages, devançant le président de la République sortant, Nicolas Sarkozy (Union pour un mouvement populaire, UMP), qui a recueilli 27,18% des voix. Les deux hommes s'affronteront donc pour le 2e tour de scrutin, qui se déroulera le 6 mai prochain.

Les électeurs de Marine Le Pen, candidate du Front national (FN) qui a obtenu 17,90% des suffrages et est arrivée en 3^e position, sont donc au cœur du débat de l'entre-deux tours. Pour l'emporter le 6 mai prochain, chacun des deux candidats en lice doit en effet parvenir à attirer une partie des votants qui leur ont préféré Marine Le Pen il y a une semaine.

Le président de la République sortant doit également séduire les électeurs du centriste François Bayrou (Mouvement démocrate, MoDem), qui a recueilli 9,13% des voix le 22 avril dernier. Nicolas Sarkozy doit donc rassembler les deux électeurs centriste et populiste de droite, qui sont largement aux antipodes. Il conteste cependant qu'il existe une « barrière infranchissable » entre les deux camps et poursuit une campagne visant l'électorat de droite, ce qui crée quelques dissensions au sein de sa majorité présidentielle. Il a toutefois réaffirmé qu'il n'y aurait pas d'accord entre l'UMP et le Front national et qu'aucun ministre du FN ne siègerait au sein du futur gouvernement s'il est réélu le 6 mai prochain.

De son côté, Marine Le Pen, fidèle à son message de campagne, refuse de choisir entre le président sortant et son challenger socialiste le 6 mai prochain. Elle doit cependant veiller à ne pas apparaître, dans le cas d'une victoire de François Hollande, comme responsable de la défaite de Nicolas Sarkozy qui ne serait cependant pas pour lui déplaire, la présidente du FN n'ayant pas caché son désir de prendre la tête de l'opposition à un pouvoir socialiste à l'issue des élections législatives qui se dérouleront les 10 et 17 juin prochains.

François Hollande poursuit sa stratégie de rassemblement, y compris au-delà de son propre camp, ce qui lui est indispensable pour espérer s'imposer le 6 mai prochain. « *D'abord, il faut mobiliser les électeurs qui ne sont pas venus voter. Deuxièmement, il faut parler à tous les républicains sincères qui ont à cœur l'intérêt de la France. Enfin, il y a l'électorat de Marine Le Pen, dont une part vient de la gauche et devrait se retrouver du côté du progrès, de l'égalité, du changement, de l'effort partagé, de la justice, parce qu'il est contre les privilèges, contre la mondialisation financière, conte une Europe défailante. A moi de les convaincre que c'est la gauche qui les défend* » a déclaré le candidat socialiste dans un entretien au quotidien Libération le 23 avril dernier.

Le rassemblement est plus aisé à réaliser pour le candidat socialiste. En effet, à l'exception de Nathalie Arthaud (Lutte ouvrière, LO), l'ensemble des candidats de gauche du 1^{er} tour - Philippe Poutou (nouveau Parti anticapitaliste, NPA), Jean-Luc Mélenchon (Front de gauche, FG) et Eva Joly (Europe écologie-Les Verts, EELV) - ont appelé à voter au 2^e tour pour « *le candidat de gauche le mieux placé* ». Sans adhérer au programme du socialiste, les électeurs qui ont voté « *à la gauche de la gauche* » ne devraient pas hésiter à tout faire pour battre le président de la République sortant,

Nicolas Sarkozy.

Le Premier ministre François Fillon (UMP), dont la constante préoccupation vis-à-vis de la nécessité de réduire le déficit et de maîtriser les finances publiques a toujours été appréciée des centristes, s'est adressé aux électeurs de François Bayrou en insistant sur les valeurs communes à la droite et au centre et en appelant à voter Nicolas Sarkozy le 6 mai prochain. Il a mis en avant sa crédibilité, notamment sur les questions de sécurité, d'immigration et de protection des Français. François Fillon se dit convaincu qu'il n'y a pas de « *réelle envie de gauche* » et se montre confiant dans la victoire de Nicolas Sarkozy le 6 mai prochain. Selon lui, « *la détermination du président de la République, son autorité, sa capacité à assumer la fonction de chef de l'Etat dans la crise* », s'affirmeront au cours du débat télévisé entre les deux hommes qui se déroulera le 2 mai prochain.

Le 25 avril dernier, François Bayrou a envoyé une lettre[1] aux deux candidats pour leur indiquer ses priorités. Celles-ci ont trait à la lutte contre les déficits, le développement de la production, la moralisation de la vie politique, l'unité nationale et le projet européen. Dans sa réponse de 2 pages[2], François Hollande a indiqué qu'il envisageait de faire voter une loi sur la moralisation de la vie politique qui intégrerait la limitation du cumul des mandats, l'indépendance de la justice et l'exemplarité de l'Etat. Il a également déclaré être favorable à l'introduction d'une dose de proportionnelle aux élections législatives. Nicolas Sarkozy, dans une lettre de 7 pages[3], a rappelé qu'il était favorable à l'inscription de la règle d'or (engagement à respecter l'objectif d'équilibre du budget des administrations publiques et limitation du déficit structurel à 0,5% du PIB) dans la Constitution à la différence de son adversaire socialiste.

Le président sortant Nicolas Sarkozy a créé la polémique entre les deux tours en annonçant qu'il allait organiser le 1^{er} mai prochain une fête du « *vrai travail* », « *de ceux qui travaillent dur, qui sont exposés, qui souffrent et qui ne veulent plus que, quand on ne travaille pas, on puisse gagner plus que quand on travaille* ». « *Les dirigeants ou les permanents de la CGT, qui appellent à voter pour un candidat (...), trahissent la cause du syndicalisme* », a-t-il déploré sur la chaîne de télévision France 2. Le 1^{er} mai est, en France, un jour férié où l'on célèbre la fête du travail, commémoration du 1^{er} mai 1886, jour d'une manifestation des syndicats américains à Chicago en faveur de la journée de travail de huit heures, protestation qui avait dégénéré en émeute et avait été vivement réprimée. Chaque 1^{er} mai, le Front national organise également à Paris un rassemblement pour célébrer la figure de Jeanne d'Arc.

A une semaine du scrutin, le 2^e tour de l'élection présidentielle française ressemble plus que jamais à un référendum

sur la personne et le style de gouvernement de Nicolas Sarkozy.

Selon l'enquête d'opinion réalisée par l'institut TNS Sofres[4] pour la chaîne Itélé publié le 27 avril dernier, François Hollande remporterait le 2e tour avec 55% des suffrages, soit une avance de dix points sur le président sortant Nicolas Sarkozy (45%). Un peu plus d'un quart de personnes interrogées (27%) n'ont pas exprimé d'intention de vote.

81% des interviewés se déclarent certains de leur choix, dont 94% des électeurs de François Hollande et 88% de ceux du chef de l'Etat sortant.

Selon ce sondage, la moitié des électeurs de Marine Le Pen (51%) accorderaient leur voix au président sortant, 16% à son rival socialiste et un tiers (33%) s'abstiendraient ou

voteraient blanc ou nul. Parmi ceux de François Bayrou, 39% se prononceraient pour le candidat de l'UMP, 32% pour celui du PS et 29% choisiraient l'abstention ou le vote blanc ou nul.

Enfin, huit personnes interrogées sur dix (81%) se disent certaines de se rendre aux urnes le 6 mai prochain.

Une autre enquête d'opinion réalisée par l'institut IFOP[5] révèle que le pronostic de victoire en faveur du candidat PS a atteint un niveau record, à 52% (+9), tandis que celui pour Nicolas Sarkozy recule d'un point (21%). 43% des Français souhaitent la victoire de François Hollande, et 35% celle de Nicolas Sarkozy.

Depuis l'automne dernier, jamais Nicolas Sarkozy n'a été donné gagnant au 2e tour face à François Hollande par une enquête d'opinion[6].

Le socialiste François Hollande, nouveau président de la République française

Résultats second tour

François Hollande (Parti socialiste, PS) a été élu président de la République française avec 51,62% des suffrages lors du 2e tour de l'élection présidentielle le 6 mai. Il a devancé son adversaire, le chef de l'Etat sortant, Nicolas Sarkozy (Union pour un mouvement populaire, UMP), qui a recueilli 48,38% des voix. La victoire du candidat socialiste s'explique autant par le désir d'alternance des Français que par leur rejet de la personne de Nicolas Sarkozy.

La participation s'établit à 80,34%.

« Je mesure la tâche qui m'attend. Je m'engage à servir mon pays. J'en sais les exigences » a déclaré François Hollande après l'annonce des résultats, ajoutant *« Ce soir, il n'y a pas deux France, il n'y a qu'une seule nation réunie dans le même destin. Chacun sera traité avec les mêmes droits et devoirs. Trop de fractures, trop de ruptures ont pu séparer nos concitoyens. C'en est fini ! »*. *« Je demande à être jugé sur deux critères : la justice et la jeunesse »* a-t-il indiqué, citant les nombreux chantiers qui l'attendent, parmi lesquels le redressement de la production, la réduction des déficits, la maîtrise de la dette, la préservation du modèle social et la réorientation de l'Europe pour l'emploi pour la croissance pour l'avenir.

Il y a quelques jours, François Hollande avait reconnu ressentir une certaine appréhension à l'idée de pouvoir devenir président de la République. *« Les problèmes du pays ne vont pas disparaître avec le départ éventuel de Nicolas Sarkozy, il ne va pas emmener avec lui la dette publique, le chômage, les urgences sociales, je vois bien ce qui m'est demandé. Le temps ne me sera pas donné »* avait-il déclaré.

Le président de la République sortant Nicolas Sarkozy a reconnu sa défaite et souhaité *« bonne chance au milieu des épreuves »* au nouveau chef de l'Etat. Il a déclaré porter *« toute la responsabilité »* de la défaite. *« Je ne suis pas un homme qui n'assume pas ses responsabilités. Il me faut en tirer toutes*

les conséquences » a-t-il souligné, ajoutant « Une autre époque s'ouvre. Dans cette nouvelle époque je resterai l'un des vôtres. Je partage vos idées, je partage vos convictions. Et vous pourrez compter sur moi pour défendre ces idées et ces convictions ».

Sa campagne très à droite et ses tentatives de rallier aussi bien les suffrages des électeurs de Marine Le Pen (Front national, FN) que de ceux de François Bayrou (Mouvement démocrate, MoDem), qui ont provoqué des tensions au sein de son parti, ne lui ont pas permis de s'imposer. « La gouvernance de l'UMP a manqué de diversité. Il fallait garder la double culture centriste du parti » a déclaré l'ancien Premier ministre (2002-2005) Jean-Pierre Raffarin.

Selon une enquête d'opinion réalisée par l'institut Ipsos pour France Télévisions, Radio France, *Le Monde* et *Le Point*, les électeurs de Marine Le Pen, qui n'avait pas donné de consigne de vote mais avait indiqué qu'à titre personnel, elle voterait blanc au 2e tour, se seraient majoritairement (51%) reportés sur le président sortant Nicolas Sarkozy le 6 mai. Un quart d'entre eux (25%) se seraient abstenus, 14% auraient choisi François Hollande et 10% imité leur candidate en votant blanc. Quant aux électeurs de François Bayrou, qui avait indiqué qu'il voterait personnellement en faveur du candidat socialiste, la majorité d'entre eux (41%) auraient choisi Nicolas Sarkozy, 29% auraient préféré François Hollande et 30% auraient voté blanc ou nul, ou encore ne se seraient pas rendus aux urnes.

Nicolas Sarkozy, qui avait affirmé durant sa campagne électorale qu'il arrêterait la politique en cas d'échec à l'élection présidentielle de 2012, n'a pas répété ses propos. « Je resterai l'un des vôtres et vous pourrez compter sur moi mais ma place ne pourra plus être la même. Mon engagement dans la vie de mon pays sera désormais différent » a-t-il indiqué. Le chef de l'Etat prend donc du recul sans pour autant annoncer son retrait de la vie politique. Nicolas Sarkozy a cependant indiqué qu'il ne mènerait pas la campagne pour les prochaines élections législatives qui se dérouleront les 10 et 17 juin prochains.

François Hollande a, durant sa campagne électorale, annoncé les premières mesures qu'il mettrait en place en cas de victoire le 6 mai. La première d'entre elles – la réduction de 30% des rémunérations du président de la République et des membres du gouvernement – est symbolique. Le

candidat socialiste a déclaré qu'il mettrait en place avant le 29 juin, entre autres, l'augmentation de 25% de l'allocation de rentrée scolaire, le blocage pour 3 mois des prix des carburants, la proposition de renégociation du pacte budgétaire européen afin de l'assortir de mesures sur la croissance, le droit de partir à la retraite à 60 ans pour les personnes ayant commencé à travailler à 18 ans et cotisé 41,5 annuités, la fixation d'un écart maximum de 1 à 20 des rémunérations dans les entreprises publiques et l'arrêt de la révision générale des politiques publiques (RGPP). Entre le 3 juillet et le 2 août, le Parlement devrait se réunir en session extraordinaire et voter, parmi d'autres mesures, le projet de loi de programmation des finances fixant l'objectif de retour à l'équilibre budgétaire en 2017, une réforme fiscale (révision des niches fiscales et création d'une tranche d'imposition à 75% pour les personnes percevant plus de un million d'euros) et la suppression de la TVA sociale.

Agé de 57 ans, François Hollande est un haut fonctionnaire qui a commencé sa carrière comme auditeur à la Cour des comptes. Il adhère au Parti socialiste en 1979 et devient en 1981, après l'élection de François Mitterrand comme président de la République, chargé de mission à la présidence de la République. Il sera ensuite directeur de cabinet de deux porte-paroles du gouvernement, Max Gallo (PS) et Roland Dumas (PS).

Elu une première fois député en 1988, il succède à Lionel Jospin en 1997 à la tête du Parti socialiste en devenant le premier secrétaire, poste qu'il occupera jusqu'en novembre 2008. En 2001, François Hollande devient maire de Tulle, fonction où il sera réélu en 2008. Cette même année, il est également élu conseiller général du département et devient le président du Conseil général de Corrèze. Il est réélu à ce poste à l'occasion des élections cantonales de mars 2011. Juste après le scrutin, le 31 mars 2011, il déclare sa candidature à l'élection présidentielle de 2012. François Hollande sera investi par le Parti socialiste le 21 octobre dernier après avoir remporté, avec 56,57% des suffrages le 16 octobre 2011, le 2e tour de l'élection primaire qui l'avait opposée à Martine Aubry.

Le 6 mai, François Hollande, qui n'a jamais exercé de fonctions gouvernementales en 30 années de carrière, est devenu le 7e président de la Ve République et le 2e issu du PS.

Plusieurs rendez-vous internationaux attendent le nouveau

Election présidentielle en France 22 avril et 6 mai 2012

chef de l'Etat dont le G8 à Camp David (Etats-Unis) les 18 et 19 mai et le prochain sommet de l'OTAN les 20 et 21 mai à Chicago. François Hollande a indiqué qu'il réserverait son premier voyage à l'étranger à l'Allemagne et à la chancelière Angela Merkel (CDU).

Sur le plan intérieur, la bataille des élections législatives

qui auront lieu les 10 et 17 juin prochains est lancée, le PS espérant donner à François Hollande la majorité qui lui permettra de gouverner, l'UMP appelant à ne pas donner tous les pouvoirs au PS qui détient déjà le Sénat (Chambre haute du Parlement), la plupart des régions, départements et grandes villes du pays.

Résultats de l'élection présidentielle des 22 avril et 6 mai 2012 en France

Participation : 79,48% (1er tour) et 80,34% (2e tour)

Candidats	Nombre de voix obtenues (1er tour)	Pourcentage des suffrages recueillis (1er tour)	Nombre de voix obtenues (2e tour)	Pourcentage des suffrages recueillis (2e tour)
François Hollande (Parti socialiste, PS)	10 272 705	28,63	18 000 438	51,62
Nicolas Sarkozy (Union pour un mouvement populaire, UMP)	9 753 629	27,18	16 869 371	48,38
Marine Le Pen (Front national, FN)	6 421 426	17,9		
Jean-Luc Mélenchon (Front de gauche, FG)	3 884 822	11,1		
François Bayrou (Mouvement démocrate, MoDem)	3 275 122	9,13		
Eva Joly (Europe écologie-Les Verts, EELV)	828 345	2,31		
Nicolas Dupont-Aignan (Debout la République, DLR)	643 907	1,79		
Philippe Poutou (Nouveau Parti anticapitaliste, NPA)	411 160	1,15		
Nathalie Arthaud (Lutte ouvrière, LO)	202 548	0,56		
Jacques Cheminade (Solidarité et Progrès, S&P)	89 545	0,25		

Source : Ministère de l'Intérieur <http://elections.interieur.gouv.fr/PR2012/FE.html>

Retrouvez l'ensemble de nos publications sur notre site :
www.robert-schuman.eu

Directeur de la publication : Pascale JOANNIN

LA FONDATION ROBERT SCHUMAN, créée en 1991 et reconnue d'utilité publique, est le principal centre de recherches français sur l'Europe. Elle développe des études sur l'Union européenne et ses politiques et en promeut le contenu en France, en Europe et à l'étranger. Elle provoque, enrichit et stimule le débat européen par ses recherches, ses publications et l'organisation de conférences. La Fondation est présidée par M. Jean-Dominique GIULIANI.